

## **CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE 2010 de la Faculté des sciences**

La Faculté des sciences lance un concours photographique.

Le projet est de permettre aux étudiants de réaliser une série de photographies sur la Faculté. Cette série peut prendre la forme d'un reportage ou d'une recherche formelle ou conceptuelle. Elle peut par exemple fonder son approche sur les acteurs, installations, environnements, recherches et thématiques de la Faculté.

Les séries lauréates donneront lieu à une projection lors de la prochaine cérémonie de remise des diplômes le 11 novembre 2010.

Ces montages pourront ensuite être projetés sur des écrans vidéo dans les couloirs et espaces communs ou être présentés sous forme de tirages papiers dans des espaces d'exposition à l'intérieur de la Faculté. Certaines images pourront être utilisées comme supports de communication de la Faculté.

## REGLEMENT DU CONCOURS

1. Ce concours est ouvert aux étudiants immatriculés à un cursus de BSc ou MSc conduisant à un diplôme délivré par la Faculté des sciences et exclusivement à eux ; les étudiants inscrits en neurosciences, environnement, protéomique et bioinformatique peuvent participer.
2. Chaque participant livrera au maximum 15 photographies sous forme papier (minimum 10×15 ou A6, maximum 14×21 ou A5) et sous forme numérique Jpeg haute définition (sur CD-Rom, un seul par participant).  
Les dossiers complets (photographies, CD-Rom) devront être livrés au Décanat (Mme Gaelle Auge-Freytag, 022 379 6651) **avant le 15 octobre 2010 à 12h00**.
3. Le jury, composé de professionnels et d'un membre du Décanat, jugera l'originalité de la démarche, la qualité des photos et la cohérence de la série.
4. Les photographies au format numérique devront permettre une utilisation ultérieure sous forme imprimée de grand format ou sous forme de projection.
5. Les lauréats verront leur série de photographies projetée lors de la cérémonie de remise des diplômes de la Faculté. Les images pourront être utilisées lors de manifestations de la Faculté et comme supports de communication.
6. Le jury est composé de :
  - Laurence Leblanc, photographe, agence Vu`, lauréate du Prix HSBC 2003, Paris.
  - Nicolas Crispini, photographe et iconographe, Genève.
  - Cyril Kobler, photographe et galeriste ("La Galerie"), Genève.
  - Un membre du Décanat de la Faculté des sciences
7. Les prix :
  - Le premier prix : CHF 2'000.-
  - Le deuxième prix : CHF 1'000.-
  - Le troisième prix : CHF 500.-
8. Les photographies soumises devront respecter les personnes et l'éthique de l'image ; elles devront être prises avec l'accord des laboratoires et des personnes concernées.
9. Les participants garantissent qu'ils sont les seuls possesseurs des droits et éléments de leurs images et autorisent gratuitement les organisateurs à utiliser et projeter ultérieurement leurs images. Les photographies utilisées par la Faculté mentionneront le nom des auteurs mais seront libres de droits.
10. La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement. Les cas non prévus sont de la seule compétence des organisateurs. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas d'annulation du concours.